

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **101 (1965)**

Heft 38

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Dieu Humanité Patrie

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Réd. resp. : Educateur, J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, Montreux, Bulletin, G. WILLEMEN, Case postale 3, 1200 Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces : IMPRIMERIE CORBAZ S.A., 1820 Montreux, Avenue des Planches 22, téléphone 62 47 62, Ch. p. 18-379
PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL: SUISSE FR. 20.-; ÉTRANGER FR. 24.- - SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Que M. Louis Perrochon, inspecteur cantonal vaudois de la gymnastique, soit un vrai pédagogue, chacun le sait ; qu'il aime les enfants, c'est l'évidence même : nous sommes tous réjouis et réconfortés par son contact souriant avec nos élèves, comme aussi avec les membres du corps enseignant et les autorités. Dans la même journée, ici, là-bas, partout ; alerte, gai, disponible.

Quelques privilégiés connaissent depuis longtemps le secret de cette force, mais ce ne sera plus, très prochainement, un mystère pour personne : M. Perrochon aime aussi... la peinture. Loisir ? Délassement ? — Allons donc ! Il s'agit de bien autre chose. Car il n'y a pas un temps pour la peinture, comme il y a un jour et une heure pour un rendez-vous.

« Un état d'âme », cela peut paraître d'abord une formule rabâchée ; mais quand on songe qu'il s'alimente tous les jours au contact des êtres et des choses de ce pays, des arbres au bord du chemin, des herbes grasses et de tous les jeux de lumière ; quand on sait que ces impressions seraient stériles si elles ne rencontraient au plus profond de nous-mêmes nos joies et nos peines, et qu'aimer, finalement, c'est chercher et trouver un ACCORD, alors les formules creuses s'animent d'une vie intense et véritable.

Nous vous souhaitons de réaliser pleinement cela en visitant l'exposition que M. Perrochon a enfin consenti à faire, du 12 novembre au 4 décembre 1965, tous les jours ouvrables pendant les heures de bureau, au Bureau de la Caisse cantonale des Retraites populaires, rue Caroline 11, à Lausanne.

Le pédagogue aime aussi... la peinture





Araldite
colle tout avec tout
(ou presque)

TOUT



Du bois avec du fer, du verre avec du cuir,
de l'aluminium avec du caoutchouc, et beaucoup
d'autres matières.

Araldite, à deux constituants, révèle son
adhésivité exceptionnelle dès que l'adhésif
et le durcisseur se trouvent mélangés.

Araldite tient (tout ce qu'il promet)

Développé par la science, éprouvé dans l'industrie.

C I B A

comité central

Assemblée des délégués SPR — Yverdon, Rapport d'activité pour l'exercice 1964-1965

Notre précédent rapport de gestion faisait état de sept séances du Comité central, ainsi que de treize réunions du Bureau ; si l'année qui se termine n'a vu le CC siéger que quatre fois — compte non tenu de la traditionnelle rencontre avec nos collègues du Schweizerischer Lehrerverein — le Bureau tenant pour sa part neuf séances, il serait faux d'en conclure que l'activité de la SPR s'est trouvée ralentie durant l'exercice écoulé. Il se marque au contraire par un travail soutenu et en particulier par le début des tâches d'organisation du 31e Congrès, fixé à Montreux les 18 et 19 juin prochains.

Activité du Comité central

Il convient de mentionner tout particulièrement les travaux suivants :

— Administration générale de la SPR (liquidation des affaires courantes, relations avec les associations d'enseignants et les autorités, interventions diverses, etc.).

— 7e séminaire de Chexbres.

— Télévision scolaire.

— Travaux de la CIPER.

— Préparation du Congrès 1966.

Si les travaux administratifs n'appellent pas de remarques particulières, nous n'en mentionnerons pas moins l'importance croissante des relations que les associations d'enseignants se doivent de tisser et d'entretenir. Un simple exemple : il existe actuellement un organisme consultatif dépendant du Conseil de l'Europe, le Conseil de la coopération culturelle (CCC), qui s'est fait remarquer par toute une série de publications relatives à l'éducation. Or, les associations d'enseignants n'y sont pas représentées et sont dans l'impossibilité d'y exercer une influence. Une intervention de nos collègues belges lors du dernier congrès de la FIAI a posé nettement le problème d'une politique active dans cette direction ; la question est ainsi à l'étude et il est probable que les associations européennes d'enseignants vont à l'avenir coordonner leurs efforts dans ce sens. S'il est clair que la SPR ne saurait être représentée à titre définitif et permanent au sein du CC, il n'en reste pas moins que nous ne saurions nous désintéresser des travaux qu'il conduit. Une préoccupation nouvelle s'ajoute ainsi à toutes les autres et sur ce point encore il importe d'avoir une politique nettement définie.

« La cité, l'école et l'entreprise », tel était le thème proposé aux participants au 7e séminaire de Chexbres. Nous remercierons ici très vivement les responsables du CIPR, en particulier M. Daniel Jordan, pour le travail d'organisation qu'ils accomplissent avec compétence et dévouement. Ceci dit, nous tenons à exprimer le regret que ce stage, créé pour établir un double courant d'informations entre le monde de l'économie et celui de l'école, ne remplisse en fait que la moitié de sa tâche. Il est en effet de plus en plus clair que l'échange y est à sens unique, faute d'interlocuteurs issus des milieux de l'économie, les conférenciers mis à part. Le travail prend bien souvent la forme d'une mise au courant des enseignants, relative aux multiples problèmes que notre société moderne pose aux dirigeants du monde du travail. Or, il est à notre avis de

toute importance que les cadres des entreprises soient conduits à dépasser des vues bien souvent liées à des intérêts spécifiques et à prendre conscience des impératifs que notre époque de mutation technique, économique et sociale dicte aux responsables de l'école. Nous allons jusqu'à penser que l'adoption rapide d'une véritable politique de l'éducation serait grandement facilitée si les milieux économiques prenaient leurs responsabilités dans ce domaine. Ils peuvent le faire tout d'abord en se renseignant sur les problèmes de l'école, puis en appuyant ou proposant des mesures adéquates. Soucieux d'efficacité, le Comité central s'est penché sur ce problème et il estime que sous sa forme actuelle, le séminaire ne présente guère d'intérêt pour nous. Cette attitude ne vise pas à une suppression pure et simple, mais à la réalisation d'un certain nombre de transformations permettant un dialogue valable. Des propositions dans ce sens seront faites au CIPR.

Désireuses de dominer d'emblée les problèmes posés par l'enseignement programmé, les trois associations suisses d'enseignants (SLV, VSG et SPR) avaient dans le courant de l'exercice 1963-1964 constitué une commission d'étude où nous sommes représentés par nos collègues Fernand Barbay et Jean John. Désireuse d'aller de l'avant, la SPR a poussé ses travaux jusque sur le plan de la pratique afin de se donner une doctrine fondée sur une parfaite connaissance du problème. C'est ainsi qu'ont été successivement organisés une journée d'information en date du 2 juin, puis une semaine de formation pour programmeurs, qui s'est déroulée à Leysin du 25 septembre au 9 octobre passés. Les sociétés affiliées ayant certainement été renseignées par les rapports des participants, nous n'avons pas à entrer dans les détails de ce cours. Le Comité central envisage pour l'an prochain l'organisation de deux nouvelles semaines, l'une de perfectionnement à l'intention des participants au cours de Leysin, l'autre d'initiation, réservée aux collègues dont l'inscription cet automne n'a pu être retenue faute de place. Nous tenons enfin à remercier le Service de la recherche pédagogique de Genève, M. le professeur Samuel Roller, notre collègue Gilbert Métraux, ainsi que les directions cantonales de l'instruction publique. L'active collaboration des uns, la confiance et l'appui financier des autres ont rendu possible notre action.

Notre collègue Henri Cornamusaz a poursuivi sa tâche au sein de la Commission romande de télévision scolaire. L'année que se termine a été celle des premiers essais et nous avons tout lieu de nous féliciter d'avoir réclamé et obtenu une représentation de la SPR au sein de cet organisme officiel.

Les travaux de la CIPER se sont poursuivis. Si les résultats concrets n'apparaissent pas aussi rapidement que d'aucuns — dont le CC lui-même — le voudraient, nous n'en exprimons pas moins notre satisfaction de voir se poursuivre une collaboration suivie et efficace entre maîtres de toute la Suisse romande. L'année 1965 se marque par la rentrée des représentants du canton du Valais, ce qui nous réjouit fort.

Le futur Congrès enfin ! Constitué au sein de la section de Vevey de la SPV, le Comité d'organisation est au travail depuis des mois déjà. Ses commissions sont constituées, le programme général est sur pied. Que les deux journées de Montreux soient une démonstration nouvelle de la force que constitue la SPR, c'est bien là notre vœu le plus cher.

Délégations

9 juin : Assemblée des délégués de la Société des instituteurs bernois, à Berne.

26 et 27 juin : Assemblée des délégués du Schweizerischer Lehrerverein, à St-Gall.

11 au 15 juillet : Congrès du Syndicat national des instituteurs, Paris.

25 au 29 juillet : Congrès de la Fédération internationale des associations d'instituteurs, Luxembourg.

25 septembre : Assemblée de la Société suisse des professeurs de l'enseignement secondaire (VSG), Winterthur.

25 septembre : Assemblée de la Société vaudoise des maîtres secondaires, Sainte-Croix.

Le Comité central a été en outre représenté aux assemblées et congrès des sociétés affiliées, ainsi qu'à diverses manifestations. Ses membres ou ses représentants ont en outre collaboré aux travaux d'organismes divers : Commission nationale suisse pour l'UNESCO, Ligue suisse pour la formation professionnelle et la protection des apprentis, Comité suisse pour les auberges de jeunesse, Croix rouge de la Jeunesse, etc...

Invités par le Syndicat des travailleurs de l'enseignement et de la culture d'URSS, trois membres du Bureau ont effectué un séjour de deux semaines à Moscou, Bakou et Riga. L'« Educateur » ayant rendu compte de ce voyage riche en expériences intéressantes, nous n'entrerons pas dans de plus amples détails, sinon pour dire ici notre conviction de la valeur de tels contacts et pour remercier nos collègues soviétiques de leur aimable invitation.

Que les membres du Comité central, ceux des diverses commissions, les responsables des sociétés affiliées, les dirigeants des associations avec lesquelles la SPR collabore trouvent ici l'expression de nos sentiments de reconnaissance pour leur appui et leur dévouement.

Montreux, le 17 octobre 1965.

Le président de la SPR
A. Veillon

Rapport de la Commission de rédaction de l'« Educateur »

La commission a tenu séance à Lausanne, en date du 8 mai dernier ; cette rencontre était consacrée à la présentation des projets de nouvelle page de couverture du journal, ainsi qu'à diverses questions relatives à sa bonne marche.

Le concours ouvert parmi les élèves de l'Ecole romande de typographie a connu un vif succès. Douze travaux ont été présentés au Comité central par la direction de l'Ecole en question. La commission a eu l'occasion d'examiner ces projets et de faire diverses remarques dont il sera tenu compte. Par suite de la maladie du directeur de l'Ecole, il n'a toutefois pas été possible au CC de se déterminer sur un projet, mais la chose sera réalisée cette année encore.

Dans le but de donner à l'« Educateur » davantage de prise sur l'actualité, un essai a été tenté cette année, celui de publier de temps à autre un éditorial de première page. Il va sans dire que cette innovation ne doit pas porter préjudice au caractère général du journal, qui conserve ses trois parties : corporative, pédagogique générale et pédagogique pratique. Nous rappellerons ici la difficulté qu'il y a à alimenter cette dernière partie, en dépit de tous les efforts du rédacteur. Il y aura lieu de s'attacher à ce problème durant

l'année qui vient ; diverses suggestions ont été faites au Bureau de la SPR. Etudiées en CC et dans le cadre de la commission, elles peuvent être de nature à améliorer encore la qualité de l'information pédagogique des abonnés.

En vue de recruter de nouveaux abonnés et de soulager par là même les finances de notre journal, une campagne a été organisée au sein des commissions scolaires vaudoises. Le CC sera en mesure de renseigner sur ce point la prochaine assemblée des délégués.

Montreux, le 18 octobre 1965.

Le président de la commission :
A. Veillon.

Rapport de la Guilde de documentation de la SPR pour 1964-1965

Année faste pour notre Guilde puisque le montant total de ses ventes a dépassé tous les records établis jusqu'à maintenant. Cette prospérité nous réjouit d'autant plus qu'elle provient en particulier des importants achats des Départements de l'instruction publique des cantons de Neuchâtel, du Valais et de Vaud. Ainsi s'affirme toujours davantage l'heureuse collaboration des autorités scolaires cantonales avec notre institution.

Les commandes particulières de nos collègues se font si nombreuses à certaines époques de l'année que notre administrateur, malgré sa diligence et son désir de ponctualité ne parvient à satisfaire sa clientèle qu'avec un léger retard que d'aucuns acceptent mal. Comme de coutumes deux expéditions ont été adressées à nos abonnés, l'une en automne 1964, l'autre au printemps 1965. La première qui comportait en particulier les « Chants de Noël » de Landry et Nicoulin suscita d'emblée un afflux inaccoutumé de commandes supplémentaires.

L'événement « extra-commercial » de l'année fut la réunion, le 6 mai 1965, à Veytaux des responsables de tous les centres de documentation de Suisse romande, officiels ou corporatifs, soit ceux de Fribourg, de Genève, du Jura, de Neuchâtel, du Valais et du canton de Vaud. C'est en collaboration avec le directeur du centre officiel vaudois, notre collègue Edmond Rochat, que la réunion fut organisée. M. Hermann Rochat, inspecteur scolaire, y représentait le Département de l'instruction publique qui offrit aux participants le repas de midi à la Taverne de Chillon et une excursion l'après-midi au Bouveret. Le matin, nos collègues romands avaient été accueillis avec une généreuse cordialité par Mme et M. Morier-Genoud au collège de Veytaux où ils purent examiner et apprécier toute la collection de nos publications. La prochaine réunion annuelle des responsables de centre de documentation se tiendra probablement à Fribourg.

La commission de la Guilde SPR s'est réunie en février et en septembre et chacun a pu lire dans l'« Educateur » le procès-verbal de ces séances dans lesquelles ont été examinés divers projets d'éditions.

Elle a constaté avec plaisir que la situation financière améliorée permettrait d'envisager enfin la publication des **Exercices de vocabulaire** de D. Massarenti, important ouvrage de 240 pages, que nous servirons cet automne à nos abonnés. Décidée en principe par l'ancienne et éphémère commission romande des moyens d'enseignement créée par le comité genevois de 1954-1958, cette publication apportera, nous en sommes certains, une aide efficace à l'enseignement dans les classes terminales, en particulier.

La 3e brochure de la série des **200 dictées** de Nicou-

lin et Reichenbach va paraître et cette petite collection constituera une véritable somme de textes à dicter adaptés à l'âge des écoliers. Ainsi s'enrichit d'heureuse manière le matériel destiné à l'enseignement du français.

De plus, durant cette année, nous avons réalisé de nombreuses rééditions d'ouvrages parus il y a plusieurs mois qui intéressent encore nos collègues.

Ainsi notre Guilde de documentation prouve toujours mieux son utilité et la nécessité de son existence. Elle doit sa prospérité à ses artisans aussi dévoués que ponctuels et compétents; le corps enseignant romand ne témoignera jamais assez de reconnaissance à nos collègues Morier-Genoud et Pulfer, ainsi qu'à leurs épouses, sans l'aide desquelles ils ne pourraient accomplir l'énorme travail qu'exigent un courrier abondant, l'expédition de milliers de colis, le contrôle et le classement des bulletins du compte de chèques postaux. En effectuant leurs versements sans retard, beaucoup de collègues simplifieraient leur tâche.

Pour leur dévouement attentif, nous leur disons un chaleureux merci !

André Chabloz.

Commission intercantonale pour une école romande CIPER

Pendant l'année écoulée, les groupes de travail se sont relativement peu réunis (5 fois) : l'étude a été poursuivie par les responsables des différentes disciplines.

Nous avons tenté une expérience qui s'est révélée instructive même si les résultats sont décevants : reproduire, par nos propres moyens, les documents mis au point. Nos multiples activités professionnelles empêchent une édition rapide de nos travaux et nous devrons certainement, dans l'avenir, confier cette tâche à une maison spécialisée. Ici aussi, un secrétariat permanent permettrait une efficacité plus grande.

Etat des travaux

Le tirage des 8 cahiers comparatifs consacrés à l'arithmétique et du programme général sera terminé le 30 octobre. Pour la fin novembre, nous aurons la rédaction détaillée du programme de la première année de scolarité. Ce découpage se continuera régulièrement de telle manière qu'en juillet 1966, le dossier arithmétique pourra être fermé.

L'étude générale des différentes disciplines du français est terminée.

— Conseillé par des spécialistes et des orthophonistes, un groupe de travail a réparti les matières du programme de lecture.

— Le groupe propose l'adoption d'un *vocabulaire de base* établi d'après les enquêtes lexicologiques connues actuellement. Classé par âge, ce vocabulaire comprend, pour les enfants de 6 à 11 ans, environ 3000 mots dont 2500 sont essentiels. Il est groupé par centre d'étude.

— Un *vocabulaire théorique*, tiré du vocabulaire de base et choisi d'après l'importance des préfixes et des suffixes, permettra une extension du langage en s'appuyant sur le tronc commun du lexique.

On tentera de rendre l'enseignement de la *grammaire* plus efficace en insistant sur l'essentiel, en donnant le minimum de règles et en favorisant le travail expérimental, la recherche bien dirigée. En analyse, on insis-

tera sur les fonctions et la méthode sera en corrélation avec celle du secondaire. Une nomenclature précise sera fixée. On étudiera le mode indicatif et ses temps simples, le passé composé le plus-que-parfait, l'impératif présent, éventuellement le conditionnel. Les verbes les plus usuels sont répartis.

— Synthèse du vocabulaire et de la grammaire, l'*orthographe* sera enseignée méthodiquement, au fur et à mesure des acquisitions lexicologiques et grammaticales. Les mots seront groupés par familles orthographiques. Une grande variété d'exercices oraux et écrits seront proposés.

— En *rédaction*, on commencera par des phrases simples, dont le vocabulaire sera puisé dans les centres d'intérêt des enfants et on s'efforcera d'obtenir, peu à peu, de courts textes corrects au point de vue de la composition et de l'orthographe. La phrase sera complétée en fonction des acquisitions grammaticales.

En géographie, un groupe de 7 membres a commencé des travaux qui seront probablement terminés en avril prochain.

Ch. Grandjean

Comptes de la Société pédagogique de la Suisse romande,

du 1er octobre 1964 au 30 septembre 1965

1. Caisse générale	Doit	Avoir
1. Cotisations		23 380.50
2. Intérêts		558.55
3. Assurance (commission)		296.—
4. Comité central		
a) Honoraires	4 600.—	
b) Séances	1 547.40	6 147.40
5. Assemblée des délégués		915.05
6. Administration		3 498.95
7. Commissions		3 252.—
8. Délégations		4 393.65
9. Cotisations		530.—
10. Subventions		962.—
11. Divers, imprévus (remb. à SIB)		1 691.15
Bénéfice de l'exercice		2 844.85
	24 235.05	24 235.05

BILAN au 30 septembre 1965

	Actif	Passif
Caisse	9 488.57	
Boni 64	5 644.60	
Livret de dépôts	8 836.45	
Titres	10 120.—	
Mobilier-machines	1 236.—	
Ecoles associées		323.90
Mobilier : augmentation		363.—
Fortune pour balance		34 638.72
	35 325.62	35 325.62

Résultat de l'exercice 1964-1965

Fortune au 30 septembre 1965	34 638.72
Fortune au 30 septembre 1964	31 793.87
Augmentation de fortune	2 844.85

2. Caisse de secours	Doit	Avoir
Intérêts des titres		437.50
Intérêts livret de dépôts		298.95
Impôts anticipés		267.40
De SPR		1 000.—
De SPV, remb. partiel cédule		500.—
Secours accordés	850.—	
A SPV cédule	1 000.—	
Droits de garde	12.90	
Bénéfice de l'exercice	640.95	
	2 503.85	2 503.85

BILAN au 30 septembre 1965	Actif	Passif
Caisse	826.59	
Titres	18 390.—	
Livret de dépôts	14 021.65	
Cédules SPV	2 000.—	
Secours à fonds perdus (SPV)		500.—
Fortune pour balance		34 738.24
	35 238.24	35 238.24

Résultat de l'exercice

Fortune au 30 septembre 1965	34 738.24
Fortune au 30 septembre 1964	34 097.29
Augmentation de fortune	640.95

3. Fonds des Congrès	Doit	Avoir
En caisse au 1.10.1964		732.70
Cotisations :		
Vaud	1 919.—	
Neuchâtel	428.50	
Genève	492.—	
Berne (Jura)	775.15	3 614.65
Vente livrets Congrès 62		70.40
Impôts anticipés		97.65
Au Congrès 66 (Montreux)	1 200.—	
Séance commission	82.—	
En caisse au 30 septembre 1965	3 233.40	
	4 515.40	4 515.40

BILAN au 30 septembre 1965	Actif	Passif
En caisse	3 233.40	
Livret de dépôts	13 422.30	
Fortune au 30 septembre 1965	16 655.70	

4. Ecoles associées (Unesco-FIAI)	Avoir
Caisse	323.90
5. Ecole romande	
Au 30 septembre 1964	1 215.25
Intérêts 1964	36.45
	1 251.70

6. Fonds spécial (bonis)	
Au 30 septembre 1964	1 583.13
Versem. du 30.11.1964	2 000.—
Intérêts 1964	24.35
Versem. du 12.9.1965	2 644.60
	6 252.08

7. Expo 64		Avoir
Au 30 septembre 1964	1 609.93	
Intérêts 1964	43.32	1 653.25

8. Semaines pédagogiques		
Au 30 novembre 1964	1 192.75	
Intérêts 1964	2.85	1 195.60

9. « Educateur » (bonis)		
Boni 1962	2 228.85	
Boni 1963	366.95	
Boni 1964	3 421.65	
Intérêts 1964	52.60	6 070.05

10. Guilde de documentation		
Au 30 septembre 1964	784.70	
Intérêts 1964	23.50	808.20

BILAN général	Actif	Passif
Caisse	425.50	
Chèques postaux	13 123.06	
Titres	28 510.—	
Cédules SPV	2 000.—	

Livrets de dépôts :

N° 597 049	8 836.45	
N° 317 386	14 021.65	
N° 450 885	13 422.30	
N° 663 694	1 251.70	
N° 672 272	6 252.08	
N° 539 580	1 653.25	
N° 673 509	1 195.60	
N° 666 942	6 070.05	
N° 177 866	808.20	53 511.28

Mobilier-machines	1 236.—	
Caisse générale SPR		29 357.12
Caisse de secours		35 238.24
Fonds des congrès		16 655.70
Ecoles associées		323.90
Ecole romande		1 251.70
Fonds spécial (bonis)		6 252.08
Expo 64		1 653.25
Semaines pédagogiques		1 195.60
« Educateur » (bonis)		6 070.05
Guilde de documentation		808.20

98 805.84 98 805.84

Pour vos imprimés



une adresse

Corbaz s.a.
Montreux

11. « EDUCATEUR » 1964

Doit Avoir

Abonnements :

Vaud	28 385.—	
Berne	8 910.—	
Neuchâtel	5 970.—	
Genève	7 635.—	
Valais	81.—	
1 abonnement part.	12.—	50 993.—
Bulletin bibliographique		1 252.25
Abonnements (Imp. Corbaz)		5 008.30
Publicité		23 424.25
Impression (Imp. Corbaz)	65 199.50	
Clichés, dessins	1 080.50	
Honoraires, rédacteurs et collaborateurs	9 860.25	
Administration	689.90	
Argus de la presse, abonnement	426.—	
Bénéfice de l'exercice	3 421.65	
	80 677.80	80 677.80

12. Guilde de documentation

Doit Avoir

Solde créancier au 30 septembre 1964		1 779.34
3405 encaissements		71 587.60
Droits d'auteur (fiches Béguin)		112.50
Impression	46 744.80	
Ports, administration	2 206.25	
Fournitures, assurances	1 041.05	
Chèques postaux, taxes	293.15	
Honoraires des collaborateurs	5 476.90	
Honoraires du directeur, administration et trésorier	6 881.50	
Séances Guilde	519.35	
Solde compte chèques postaux	10 316.44	
	73 479.44	73 479.44

BILAN au 30 septembre 1965

Actif Passif

Chèques postaux	10 316.44	
Livret de dépôt	808.20	
Matériel	36 600.—	
Débiteurs	2 134.50	
Créanciers		287.60
Avoir au 30 septembre 1965		49 571.54
	49 859.14	49 859.14

Corseaux, le 4 octobre 1965.

Le trésorier : André Pulfer.

Rapport de vérification

Les soussignés, membres de la Commission de vérification des comptes de la SPR, ont procédé le 23 octobre 1965, en vertu du mandat qui leur a été confié, à l'examen des comptes arrêtés au 30 septembre 1965, ainsi qu'à un contrôle du compte « Educateur ».

De nombreux pointages ont été effectués dans les registres, et toutes les pièces comptables ont été pointées.

Ils se plaisent à relever la clarté des écritures, et l'ordre parfait de toute la comptabilité. Ils demandent à l'assemblée des délégués de donner pleine et entière décharge au caissier, en le félicitant de son travail et en le remerciant de son excellente gestion et de son dévouement.

A l'intention du Comité SPR, les vérificateurs émettent les vœux suivants :

- éviter à l'avenir l'ouverture de nouveaux comptes ;
- réduire le nombre des comptes existants ;
- ramener à quatre le nombre des fonds existants, à savoir :

- Un Fonds général, ou Fonds de réserves ;
- Fonds des congrès et semaines d'études ;
- Fonds « Educateur » ;
- Fonds Guilde de documentation.

En réduisant ainsi le nombre des carnets de dépôts de 8 à 4, on permettrait une gestion plus rationnelle.

Lausanne, le 23 octobre 1965.

Signé : J.-A. Girard (SPN), Ferd. Hügi (SPJ), P. Haubrechts (Genève).

Effectifs de la SPR

Vaud		1919
Neuchâtel		428
Genève	Messieurs 160	
	Dames 230	
	UAEE 102	492
Jura bernois		829
Valais		9
Total		3677

vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, Lausanne. Téléphone (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le vendredi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : Pierre Besson, Duillier sur Nyon.

Le car de l'amitié

Depuis le 16 juin, jour de l'inauguration, il a parcouru toute la Suisse. Je ne sais le nombre de passagers qu'il a eus à ce jour, mais j'affirme que beaucoup ont ainsi pu sortir pour quelques heures de leur solitude ou d'une claustration parfois très longue.

Merci à tous les collègues qui, avec leurs élèves, ont

écouté l'émission consacrée au car, à la fin de septembre. C'était un écho de la première randonnée. Et les passagers les plus atteints n'ont pu vous parler ; ils ne pouvaient le faire : l'émotion, parfois ; la difficulté à s'exprimer.

L'émission était aussi un appel. Il y a 25 000 immobilisés en Suisse qu'il faudrait entraîner un jour par an dans une ronde. Un second autocar est donc

nécessaire. Beaucoup d'auditeurs l'ont compris. De nombreuses classes ont souscrit un parrainage « Auto-car pour handicapés » (10 frs par mois et par classe durant 6 mois en un ou plusieurs versements). C'est inouï ce que des enfants peuvent imaginer pour trouver les fonds nécessaires sans importuner qui que ce soit, et sans nuire au travail scolaire ! On s'est inscrit aussi pour accueillir les invalides, pour préparer des chants, de la musique, pour leur offrir des fleurs.

Que les hésitants et les retardataires se hâtent ! L'automne, c'est pour les classes le moment des bonnes résolutions. Et vous avez le moyen d'unir vos élèves dans un même idéal.

A la fin de novembre, nous voudrions faire le point, comme on dit. Où se trouvera alors le car que nous attendons sur la route de l'amitié ?

Louis Germond.

Postes au concours

Le poste suivant est au concours. Obligations et avantages légaux.

Les inscriptions doivent être adressées au Département de l'instruction publique et des cultes, service de l'enseignement primaire, place de la cathédrale 6, 1000 Lausanne, jusqu'au 10 novembre 1965, dernier délai.

Renens Directeur des écoles primaires. Titre exigé : brevet de maître de classe supérieure ou titre jugé équivalent, et avoir enseigné avec succès dans le canton pendant 10 ans au moins. Traitement de maître de classe supérieure, augmenté d'indemnités spéciales selon cahier des charges qui peut être consulté au Greffe municipal de Renens.

SPV — Section de Lausanne

Les formules pour la commande de vins rouges ou liquoreux ont été distribuées ; celles pour les pommes de garde et les pommes de terre le seront au début de novembre. Les collègues disséminés ou oubliés peuvent en réclamer dans les grands collèges ou auprès des membres du comité de la SPL. **Le délai pour passer les commandes de vin est par ailleurs prolongé jusqu'au 5 novembre.**

Le président : P. Nicod.

Association des maîtres des classes supérieures

En complément à notre cours d'allemand, nous invitons tous ceux que le sujet intéresse à un exposé de M. Pierre Vaney, professeur, sur :

L'enseignement de l'allemand par les moyens auditifs (magnétophone et laboratoire de langues).

La causerie et l'entretien seront suivis d'une visite du laboratoire de Béthusy.

Lieu : collège secondaire de Béthusy, auditoire D1 (nouveau bâtiment, entrée proche de l'aula).

Date : mercredi 10 novembre à 14 h. 30.

Section d'Echallens : Gymnastique

Prochaine séance à Bercher, mardi 2 novembre, 17 heures.

Rappels :

1. **Séance principale** : (exercices, technique et règles de jeux...), le premier mardi de chaque mois.

2. **Autre séance** : (détente surtout) : le troisième mardi du mois.

Pour les non motorisés, téléphonez au 81 12 66.

Phil. Henry.

Une voie nouvelle vers un avenir intéressant dans la profession de la mécanique

L'Association des maîtres OP et TM, organise le **lundi 8 novembre, à 20 h. 30**, au collège de Béthusy, salle D1, nouveau bâtiment, une assemblée d'information au cours de laquelle vous aurez le plaisir d'entendre M. Marti, directeur de l'Ecole des métiers, et M. Wittwer, chef du personnel de la maison Bobst. Ces conférenciers traiteront de la formation professionnelle des mécaniciens et ingénieurs techniciens ETS.

Tous les collègues que cette question intéresse sont cordialement invités.

Le Musée cantonal des beaux-arts et l'école

De nombreuses classes visitent notre musée au Palais de Rumine, le plus souvent à l'occasion d'expositions temporaires. Ces visites pourraient être plus fréquentes encore, devenir une enrichissante habitude, et se montrer plus fructueuses aussi. C'est dans l'intention d'exposer ses projets pour améliorer les relations musée-école que M. René Berger, conservateur, avait proposé une prise de contact.

C'est ainsi que quelques directeurs et une grande affluence de maîtres de dessin (des écoles primaires, des collèges et de l'Ecole cantonale des beaux-arts) purent apprendre quels moyens d'information seraient dorénavant à leur disposition — comme à celle de tout autre maître — pour préparer leurs visites : catalogue détaillé, petit commentaire imprimé, commentaire enregistré, visites commentées, visites-conférences, et même une libre entrée. Grâce aux questions et aux propositions des participants, on apprit par exemple que si, pour des raisons pratiques, le musée ne peut être ouvert au public dès le début de la matinée, les classes annoncées au moins dès la veille peuvent être accueillies en dehors de l'horaire normal. Que l'on cherche des collaborateurs de brèves monographies sur chacun des artistes représentés dans les collections.

De telles séances, dit aussi le conservateur, se renouvelleront à l'occasion des deux ou trois expositions les plus significatives organisées chaque année à Lausanne, telle la remarquable

EXPOSITION D'ESTAMPES JAPONAISES

ouverte le 21 octobre et visible jusqu'au 19 décembre prochain. Cent cinquante planches, dont certaines rarissimes, composent cette collection, parfaitement représentative de l'histoire de la xylogravure japonaise depuis ses origines. Du XVII^e siècle jusqu'au milieu du XVIII^e, on ne trouve que des estampes tirées en noir, parfois coloriées à la main ou rehaussées de poudre d'or ou de laque noire. Puis apparaît l'estampe polychrome dont les couleurs sont imprimées successivement. A cette époque appartiennent les maîtres Kiyonaga, Utamaro, Sharaku. La troisième époque, romantique, est illustrée par Hokusai et Hiroshige qui opposent volontiers la grandeur de la nature à la petitesse de l'homme.

On sait l'influence qu'eurent ces estampes sur la peinture européenne depuis leur découverte par les impressionnistes, et de ce fait, elles appartiennent à notre patrimoine. Il serait regrettable de laisser passer une occasion si extraordinaire d'admirer ces œuvres précieuses.

Ceh.

Mémento

- 2.11.1965, 17 h., Bercher : gymn. section Echallens.
- 4.11.1965, 17 h., av. Davel 1, Lausanne : 1^{re} séance
Guilde de travail.
- 8.11.1965, 20 h. 30, Béthusy, Lausanne : conférence
Marti et Wittwer : « Formation mécaniciens, ingénieurs
et techniciens ».
- 10.11.1965, 14 h. 30, Béthusy, Lausanne : conférence P.
Vaney : « Enseignement de l'allemand par moyens au-
ditifs ».
- 13.11.1965, 9 h., Verdeaux, Renens : assemblée géné-
rale AVMG.
- 19.11.1965, 20 h. 30, Restaurant lausannois, rue Haldi-
mand : séance de reprise.

Publication des cours d'hiver 1965

La commission technique de la Société suisse des
maîtres de gymnastique organise, pour le Département
militaire fédéral, les cours suivants pour le corps en-
seignant de toute la Suisse :

a) Cours préparatoires pour le brevet d'instructeur de ski (du 26 au 31.12.65)

- No 22 Itios (pour les candidats de langue alle-
mande)
- No 23 Monts-Chevreuils (1 classe pour les candi-
dats de langue française).

Les maîtres qui s'intéressent à ces cours doivent fai-
re parvenir leur inscription sur la formule usuelle
(voir sous « Remarques ») au président de leur asso-
ciation cantonale de maîtres de gymnastique jusqu'au
9.11.65. Ils joindront également une attestation certi-
fiant qu'ils ont déjà suivi un cours technique de ski,
et s'engageront à se mettre à disposition des autorités
scolaires et de leur association pour diriger des cours
de ski scolaire.

b) Cours pour l'enseignement du ski à l'école (du 26 au 31.12.65).

- No 23 Monts-Chevreuils
- No 24 Les Diablerets*
- No 25 Schwefelbergbad
- No 26 Soerenberg*
- No 27 Stoos
- No 28 Airolo
- No 29 Seebenalp*.

*) Dans ces cours, une classe est réservée aux par-
ticipants de plus de 40 ans.

c) Cours pour l'enseignement du hockey sur glace à l'école (du 26 au 31.12.65)

- No 41 Bienne (participants de langue française).
- A part le hockey sur glace, le programme prévoit
des jeux en halle.

Remarques et présidents : Voir « Educateur » No 36,
du 15.10.65.

genève

Commission des cours programmé Visite de l'institut ORT à Anières

La commission des cours programmés, après avoir
envoyé trois de ses membres au cours de formation
organisé par la SPR à Leysin, a jugé bon d'aller de-
mander à un spécialiste, M. Aboudaram, psychologue
et pédagogue de l'institut ORT, ce qu'il pensait des
techniques d'enseignement programmé.

Faisant l'historique du mouvement de l'enseigne-
ment programmé à Genève, M. Aboudaram nous a
parlé du premier séminaire sur l'enseignement pro-
grammé, qui a en quelque sorte donné le départ des
recherches de l'ORT, et nous a fait part des résultats
de ces travaux.

Dès 1962, la direction centrale de l'ORT a demandé
à de nombreux professeurs de « fabriquer » des pro-
grammes. Hélas, sur de nombreux travaux présentés,
deux ont été jugés bons, c'étaient des cours d'algè-
bre, et tous les autres étaient médiocres ! Le pre-
mier de ces cours a été essayé et testé à Paris et sera
publié en 1966. L'autre, très différent, a été étudié
en Israël. Et M. Aboudaram de nous démontrer qu'il
est beaucoup plus difficile qu'on ne le pense d'écrire
un bon programme et qu'on ne devient un bon pro-
grammeur qu'en programmant soi-même !

On assiste aujourd'hui à une pléthore des cours
programmés aux USA, mais il n'y a rien de bien fa-
meux. De plus, il est très difficile, voire impossible,
de traduire un programme, de langue anglaise par
exemple, et de l'utiliser dans son pays. Chaque pro-
gramme est adapté à un pays, à une mentalité, une
façon de penser.

Il y a peut-être de l'avenir pour de petits program-
mes concernant des notions précises, car, dit M. Abou-

daram, il ne faut pas croire que l'enseignement pro-
grammé va remplacer l'enseignement traditionnel ;
en effet, le cours programmé est fatigant pour les élè-
ves ; pas plus d'une heure ! Et son rendement reste
à prouver...

Il faut donc chercher, et seules des expériences me-
nées rigoureusement et scientifiquement permettront
de tirer des conclusions.

Pourtant, malgré ces difficultés, notre hôte a vanté
les mérites de la programmation. Elle oblige chaque
maître à repenser son enseignement, à soigner sa di-
dactique. D'autre part, les élèves deviennent collabo-
rateurs, le climat de la classe change, le maître rede-
vient un éducateur et ne se contente plus de fournir
de l'information.

Poursuivant notre entretien avec M. Aboudaram,
nous avons appris ce qu'était l'ORT, quelle était son
origine, quelle était son activité. Le réseau ORT s'étend
au monde entier. Anières est une école normale qui
forme des techniciens et des professeurs de l'ensei-
gnement professionnel. L'institut ORT de Genève re-
çoit des élèves sélectionnés. Après deux ans passés à
Genève, ces étudiants retournent dans leur pays et
sont promus professeurs en remplacement des assis-
tants techniques blancs qui les ont formés.

Pour achever notre visite, nous avons pu admirer
un très curieux appareil, synchronisateur de tous les
moyens audio-visuels, capable de faire passer un exa-
men à cinquante étudiants ou de tester un program-
me, d'enregistrer toutes les réponses, de donner le
pourcentage de réponses justes ou fausses, et de tout
inscrire sur des cartes perforées ! Merveille américaine
de l'électronique.

Finalement, le laboratoire des langues de l'ORT, mer-
veilleux instrument s'il est bien utilisé, nous fut pré-

senté. Engin très souple, il permet toutes les combinaisons et doit rendre d'excellents services aux professeurs de langues.

Nous tenons à remercier M. Magat, directeur de l'ORT, de nous avoir accueilli si aimablement, et M. Aboudaram de nous avoir fourni toutes ces explications et de nous avoir donné la possibilité de « bavarder » si agréablement sur ces problèmes encore mal connus que pose l'enseignement programmé.

B. P.

Tribune libre...

Les idées socialistes sur l'école primaire (suite)

Dans un précédent article (voir « Educateur » du 15 octobre), nous avons examiné les principes et moyens préconisés par le parti socialiste genevois pour tâcher d'insuffler à l'école primaire un esprit nouveau, sans en saper les assises, à partir de ce qu'elle a acquis jusqu'à ce jour.

Nous nous proposons de discuter maintenant les idées du plaidoyer socialiste en ce qui concerne certaines réalisations en cours, de manière à dissiper la confusion qui règne dans l'esprit des non-professionnels de l'enseignement du premier degré. Car dans ce domaine — comme dans celui du sport — la plupart des humains sont des amateurs faute d'avoir été préparés et entraînés au dur métier d'enseignant.

En effet, des parents qui sont des éducateurs par nécessité à ceux qu'une fonction sociale oblige à transmettre des connaissances à leurs semblables, tous se croient qualifiés pour donner des conseils aux enseignants, alors que ces derniers, avec une formation poussée et une expérience vécue s'ajoutant à leur vocation, sont seuls aptes à mesurer les difficultés de leur tâche et à reconnaître leurs échecs, comme à jauger la vanité des théories et l'inanité des conseils qui ne sont pas fruits de l'expérience.

Moyens

3. *En plus des disciplines de base (français, mathématiques, histoire et géographie), les programmes feront une place :*

- aux sciences expérimentales (prise de contact avec le monde physique par un enseignement concret plus que théorique) ;
- aux jeux et aux sports ;
- à l'acquisition de techniques simples (leçons de choses et bricolage) ;
- à l'initiation aux problèmes de la reproduction à travers l'enseignement des sciences naturelles ;
- à des activités créatrices (musique, dessin).

Commentaires. — Ne nous faisons pas d'illusions : les disciplines de base resteront toujours la **lecture**, l'**écriture**, le **calcul**. Ce sont les trois piliers de tout apprentissage ultérieur, les trois clefs du savoir, à condition que l'intelligence se développe au fur et à mesure de leur emploi, ce qui est loin d'être généralement le cas. Il est évident qu'en élargissant le champ d'observations de l'enfant dans l'espace et dans le passé, les acquisitions se multiplieront quantitativement, mais cela ne suffit pas à assurer un progrès qualitatif. C'est pourquoi il faut très tôt déjà s'adresser à la sensibilité enfantine par le **dessin**, le **chant** et des **travaux manuels simples** indispensables au développement des organes des sens, donc du cerveau. Enfin,

une éducation physique par des jeux et des sports adaptés à l'enfant permettra à la personnalité de ce dernier de s'épanouir. Quant à l'éducation morale, l'exemple des adultes...

Or tout cela est prévu dans les plans d'études des écoles enfantines et primaires d'ici et d'ailleurs, avec des variantes, et appliqué plus ou moins parfaitement par les enseignants du premier degré dont la *préparation est suffisante*. Mise à part l'éducation sexuelle, confiée à la famille !

4. *« La formule des classes en plein air doit être développée... »*

D'accord, pour autant qu'on veuille bien en assumer les dépenses. Celles-ci seraient un investissement d'avenir, car la valeur hygiénique de ces classes est universellement reconnue, durant le séjour des enfants en tout cas.

Méthodes

Il s'agit du choix des meilleures techniques propres à rendre aussi efficaces que possible les divers ci-dessus énoncés.

1. *« L'enseignement primaire doit être adapté à la psychologie particulière de l'enfant, qui doit être considéré comme tel, et non comme un petit adulte. »*

Etablir un programme est relativement facile si l'on se borne à énumérer ce qu'un adulte moyen doit acquérir sur le plan de la culture générale.

Mais c'est un problème que d'y parvenir en fonction des possibilités de l'enfant, c'est-à-dire en suivant son évolution psychologique globale. Et vouloir tenir compte des variations individuelles, cela complique singulièrement la tâche des éducateurs.

Aussi une méthode ne sera-t-elle efficace que si le maître la fait sienne, s'il est convaincu de sa valeur intrinsèque, car alors il en exploite les possibilités en les adaptant intuitivement à chaque cas particulier.

Par exemple, la méthode analytique et la méthode globale pour la lecture, la méthode par paliers pour l'écriture, la méthode Cuisenaire pour le calcul si le maître la maîtrise, toutes sont efficaces à condition qu'aucune ne soit imposée au pédagogue qui a la sienne, s'il sait rendre actifs ses élèves en agissant comme un guide ou comme un animateur, et non seulement comme un maître.

2. *Surtout pendant les premières années, on doit tenir compte du développement particulier de chaque enfant. A cet effet les classes seront éventuellement divisées en plusieurs groupes. On veillera à développer l'esprit d'entreprise et le sens des responsabilités au travers des jeux et des activités créatrices.*

La division des classes en plusieurs groupes n'a pas besoin d'être effectuée. La sélection s'opère d'elle-même. Ce qu'il faut, c'est de répartir les élèves en plusieurs équipes animées chacune par un chef — quand il s'en trouve. C'est l'esprit d'équipe seul qui permettra l'éveil du sens des responsabilités personnelles, mais l'esprit d'entreprise n'est pas donné à chacun : il est inné et s'acquiert que chez ceux qui en ont la graine.

3. *Le système du classement des élèves en fonction des notes obtenues doit être supprimé, comme du reste à tous les niveaux de l'enseignement...*

Qu'on le veuille ou non, la nature classe implicitement tous les individus selon leurs capacités particulières dans un domaine donné. La suppression de toutes

les notes ne ferait que compliquer le problème social, si l'on ne supprime pas en même temps le principe des diplômes. Ceux-ci sont trop souvent des critères discutables de la valeur réelle de leurs possesseurs. Mais tant que notre société aura pour moteur le profit et l'argent pour idéal, tant que, malgré les apparences, la

loi du plus fort et celle du plus riche règneront en maîtresses ici-bas, tant que l'on se gargarisera de grands mots au lieu de les vivre en fonction de l'amour du prochain, la hiérarchie des diplômes se confondra avec l'échelle des valeurs.

(A suivre.)

E. F.

neuchâtel

A l'Ecole normale

C'en est fait. Notre vœu est devenu réalité. M. Jean-Michel Zaugg vient d'être appelé à la direction générale de cette école dont il avait jusqu'ici la charge pédagogique seulement. Ainsi, l'Ecole normale ne dépendra plus du gymnase. Les qualités éminentes, la compétence et le bon sens dont M. Zaugg a déjà fait preuve sont la garantie certaine du plein essor que pourra prendre l'établissement cantonal de notre formation professionnelle.

Félicitons M. Zaugg de cette accession si méritée dont chacun se réjouira.

W. G.

Adhésions

Cinq collègues viennent d'entrer dans la SPR.

Qu'ils y soient les bienvenus !

Ce sont Milles Nadine Gasser, Anne Zürcher et M. Jean-Michel Delbrouck, tous trois à Boudry ; MM. Michel Zumkehr, instituteur à La Chaux-du-Milieu et Blaise Perrenoud, à La Brévine.

W. G.

TV — Techniques Freinet

Un court métrage consacré à la pédagogie Freinet sera tourné le 5 novembre dans une classe de 5e an-

née de Neuchâtel. Les collègues intéressés par ce reportage pourront le voir dans la rubrique « Magazine » diffusé vers 19 heures, à partir du 7 novembre.

Guilde de travail des techniques Freinet

Une section de cette Guilde, dont le comité est à Lausanne, sera formée dans le canton de Neuchâtel.

Les collègues qui sont décidés à pratiquer ces techniques seront invités à des séances de travail qui auront toujours lieu le mardi soir.

Un groupe actif doit se former dans le canton et c'est pourquoi nous ne pouvons pas réunir, pour l'instant, des collègues qui hésitent à rompre avec l'enseignement traditionnel. Deux séances sont prévues cette année, elle seront dirigées par deux collègues lausannois.

1. Orientation sur la pédagogie Freinet.

2. Le texte libre et la correspondance scolaire.

Le programme à suivre sera précisé ultérieurement.

Les collègues intéressés sont priés d'écrire ou de téléphoner à *Marcel Robert, Neuchâtel, Charmettes, 13, tél. 8 18 57*. Ils recevront un bulletin d'inscription et une feuille de renseignements.

Une participation aux frais de Fr. 2.— est prévue par séance.

M. Robert.

jura bernois

Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire

Du lundi 27 septembre au vendredi 1er octobre 1965 s'est déroulé à Tavannes, dans des locaux aimablement mis à disposition par l'école secondaire, un cours de photographie. Ce cours, organisé dans le cadre de l'activité de la Société jurassienne de travail manuel et de réforme scolaire, était dirigé avec compétence par M. Marcel Farron, maître secondaire, par ailleurs président de la Société pédagogique jurassienne. Inutile de présenter M. Farron, spécialiste connu de la photographie. 15 participants du corps enseignant jurassien, dont 5 demoiselles, suivirent les leçons théoriques, mais surtout pratiques, données par leur « maître ».

Que peut-on faire à un cours de photographie ? S'il est une branche, une activité, qui mérite plus de place dans l'enseignement, c'est bien celle-là. Grâce à du matériel de laboratoire mis à disposition par le Photo-Club de Tavannes, les participants, tout d'abord gauches et empruntés, par la suite faisant preuve, de plus en plus, de sûreté et d'esprit entreprenant, se sont initiés aux secrets de la prise de vue lors d'excursions à l'Abbatiale de Bellelay, dans la Courtine (les Genevez furent mitraillés sous tous les angles) et les Franches-Montagnes. En laboratoire, ils apprirent l'art du développement et de l'agrandissement. Une journée fut également consacrée à la macrophotographie. La pho-

tographie peut être très utilement employée à l'école, par le maître (préparation de clichés, de séries de photos, de documents reproduits pour l'illustration des leçons) ou par les élèves eux-mêmes qui pourraient (les expériences du maître de cours sont concluantes à ce sujet !) manipuler appareils, agrandisseurs, révélateurs ou fixatifs.

Un vœu a été exprimé par tous lors de la clôture du cours : voir l'organisation d'une nouvelle semaine de photographie dans un ou deux ans, avec possibilité pour les débutants de s'initier, pour les autres de se spécialiser. Qu'on le veuille ou pas, la photographie et le cinéma sont des arts de notre époque. Nous devons de plus en plus y songer dans l'avenir, notamment lors de la construction et de l'agencement de bâtiments scolaires.

Un merci cordial à M. Farron et à la Société jurassienne de travail manuel et réforme scolaire qui s'était manifestée par l'intermédiaire de M. Philippe Domon, secrétaire.

C. G.

Séance du comité de la SPJ

Le Comité SPJ, siégeant au complet, a tenu une séance le 15 octobre à Tavannes, sous la présidence de M. Marcel Farron, maître secondaire à Tavannes. Il a liquidé les affaires courantes, notamment celles parvenues durant la période de vacances.

Il a été décidé de demander à la direction de l'instruction publique cantonale un subside en faveur du prochain congrès de la SPR qui aura lieu à Montreux.

Au cours d'autres séances, le problème de la revalorisation de la profession d'instituteur a déjà été évoqué et étudié. Une première décision est prise, celle d'envoyer dans le courant de novembre une lettre aux directeurs des écoles secondaires jurassiennes leur demandant d'encourager leurs bons élèves à fréquenter les écoles normales. En effet, de divers côtés sont parvenues des informations qui précisaient que certains directeurs ou professeurs secondaires déconseillaient à leurs élèves de se présenter aux examens d'admission des écoles normales. Une telle attitude est difficilement compréhensible, ceux qui professent un métier le défendent toujours, en maintes occasions, si ce n'est en toutes occasions.

Il avait été demandé à toutes les sections de se prononcer sur le vœu de la section SIB de Courtelary, la-

quelle avait opté pour la distribution de deux bulletins de notes au lieu de trois. Malheureusement — ce qui arrive vraiment trop fréquemment au sein du corps enseignant — il n'a été reçu qu'une seule réponse, celle de Moutier qui s'est déclarée en faveur du statu quo. La question reste donc toujours en suspens, jusqu'à ce que chaque section ait fait connaître son avis.

Un autre regret a été formulé, celui du manque de collaboration, avec le responsable jurassien à l'« Educateur ». Il serait très souhaitable que comités de section, associations, amicales, groupements, directions d'écoles aient à cœur de faire connaître leur activité, communiquent des copies de leurs procès-verbaux, s'ils ne veulent pas rédiger de communiqués propres, envoient leurs programmes d'activité et leurs rapports. Le comité de la SPJ étant un lien entre les différentes sections, il lui importe de connaître la vie de ces sections. Il pense que l'« Educateur » peut justement être cet organe de coordination.

A. F.

divers

ASSOCIATION ROMANDE DES EDUCATEURS DE JEUNES INADAPTES

Journées d'études des 15 et 16 novembre 1965 à Genève

Thème : **Les besoins de l'enfant placé en institution.**

Avec la collaboration du Dr G. Garrone, médecin-chef du Centre psychosocial universitaire et M. Fr. Schlemmer, directeur adjoint à l'Ecole de service social de Genève.

Lieu : Maison des jeunes, 5, rue du Temple.

Programme : Lundi 15 novembre :

- 9 h. Exposé du thème par le Dr G. Garrone.
- 10 h. 30 Discussions par groupe.
- 12 h. 45 Dîner au restaurant de la MJ.
- 14 h. 30 Projection du film « Nous sommes ensemble » suivi de discussions de groupe.
- 17 h. 30 Visite de la Maison des jeunes et exposé de son directeur M. J. Rufer.
- 18 h. 30 Souper à la MJ.
- 20 h. Soirée récréative.

Mardi 16 novembre :

- 8 h. 30 MJ, discussions de groupe.
- 10 h. Départ pour les Ormeaux à Onex.
- 10 h. 45 Exposé de M. Caviezel, directeur du Foyer des Ormeaux.
- 11 h. 30 Apéritif offert par la Fondation officielle de l'enfance.
- 12 h. Dîner aux Ormeaux.



- 14 h. Visite de la Maison des Ormeaux.
- 15 h. 30 Synthèse de nos travaux présentée par M. Fr. Schlemmer.

Finance : Fr. 20.—

Renseignements et bulletins d'inscription auprès de M. William Hostettler, AREJI, case postale 17, 1214 Vernier.

Jacques Piguet, président du comité d'organisation des journées d'études.

accidents
responsabilité civile
maladie
famille
véhicules à moteur
vol
caution

assurances vie

Mutuelle
Vaudoise
Accidents



Vaudoise Vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents
a passé des contrats de faveur
avec la Société pédagogique
vaudoise, l'Union du corps ensei-
gnant secondaire genevois et
l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

partie pédagogique

Lettre à l'éducateur

Le meilleur côtoie le pire dans l'article de MM. Seurat et Archier (« L'enseignement en 1985 », paru dans l'« Educateur » du 9 juillet 1965). On y trouve des critiques valables, des outrances verbales bien faites pour scandaliser le lecteur, des propositions très dans le vent (de l'économie), surtout, une attitude et un état d'esprit inquiétants face aux problèmes de l'enseignement et de l'éducation.

Rappelons brièvement les propositions énoncées dans l'article :

1. Pour 1985, trois lignes de force paraissent se dégager : le **nombre** (impliquant un enseignement de masse) ; le **besoin de qualité** ; la nécessité de la **rentabilité** de l'enseignement. Or, ces critères — quantité, qualité, prix — sont les mêmes que lorsqu'on « lance » un produit nouveau sur le marché. Donc, on peut imaginer une organisation de l'enseignement qui couvrirait les mêmes étapes qu'une organisation de la production.

2. Cette organisation se traduirait ainsi : étude des programmes (en fonction de la population à enseigner et des emplois à pourvoir) ; préparation de l'enseignement ; diffusion de l'enseignement.

Premier principe : Séparation totale de la préparation de l'enseignement et de sa diffusion.

Deuxième principe : Réduction du nombre des programmes de base et du temps de spécialisation, pour faciliter la constante mutation professionnelle des travailleurs.

Il s'agit donc, dans l'optique de Seurat et d'Archier, de traiter la « production » scolaire selon les critères de la production industrielle. A leurs yeux, les deux domaines présentent des critères identiques.

Gardons-nous ici d'être trop vite scandalisé du seul fait de cette identité : comment ! oser comparer l'industrie et l'enseignement ! le « lancement » d'un produit et la formation d'un homme ! En agissant ainsi, nous ne nous montrerions pas différents de ceux qui critiquent en bloc l'enseignement programmé en affirmant que la théorie nouvelle de l'apprentissage dont il découle est le fruit des expériences de Skinner sur des pigeons, et qu'adopter cette méthode nouvelle, c'est considérer l'enfant comme un vulgaire animal. Mais posons-nous la question : y a-t-il objectivement, d'un domaine à l'autre, identité entre ces critères, ou non ? Sans hésitation, nous répondons oui : oui, nous allons vers un enseignement de masse ; oui, nous ressentons chaque jour le besoin d'un enseignement de meilleure qualité ; oui, nous désirons un enseignement plus rentable qu'il ne l'est aujourd'hui.

Seulement, voilà : où l'article pêche gravement, c'est au niveau des solutions proposées, particulièrement pour le critère de qualité qui, selon les auteurs, « traduit... la nécessité d'hommes formés à l'analyse et à la réflexion ».

Formulons d'abord quelques critiques d'ordre pédagogique, volontairement limitées :

1. La solution proposée implique qu'on recourra uniquement à la méthode de l'enseignement programmé.

Or :

- a) c'est une utopie que d'imaginer aujourd'hui un ensemble de disciplines entièrement programmé ; plus qu'une utopie, c'est accepter que certaines virtualités de l'enfant ne se développent jamais : que ces spécialistes nous proposent, par exemple, un vocabulaire historique programmé qui dépasse le seul niveau de la définition, bien souvent inutile ; ou encore : un débat programmé !
- b) « Des hommes formés à l'analyse et à la réflexion », soit. Or, un des dangers de l'enseignement programmé (dont nous sommes, faut-il le dire ? de chauds partisans), c'est que ce découpage, ce morcellement en unités très petites et très simples signifie absence d'analyse et de vue globale de l'ensemble ; jamais l'enfant n'analyse : c'est le programme qui le fait pour lui. Trop souvent, les programmes sont uniquement déductifs ; or, l'attitude inductive qui questionne l'objet est supérieure comme efficacité formatrice à la réception passive de notions toutes faites.
2. « Des hommes formés à l'analyse et à la réflexion », soit. Mais le seront-ils vraiment par des instructeurs d'un niveau à peine supérieur ? Ce rappel de l'enseignement mutuel de la première moitié du siècle passé ne suffit pas à masquer l'antinomie de ces deux propositions.
3. Ne nous attardons pas sur le sort malheureux des laborants pédagogiques contraints, bien que coupés de la réalité (c'est-à-dire de leurs classes), d'élaborer des programmes parfaits : nous doutons fort que l'assistance technique de tout un état-major leur donne, dans ces conditions, quelque joie au travail. Ces quelques critiques suffisent à montrer la méconnaissance de quelques vérités pédagogiques élémentaires de MM. Seurat et Archier, et qu'il ne suffit pas de désirer la qualité pour l'obtenir aussitôt.

* * *

Mais cela est peu de chose en regard d'une autre proposition à travers laquelle transparaît la véritable pensée des auteurs : nous voulons parler de la réduction des programmes de base que Seurat et Archier justifient ainsi : « La conception des programmes d'enseignement devrait permettre, faciliter, provoquer même la constante mutation des adultes, faute de quoi on assistera à la révolution permanente des hommes contre l'évolution des choses ».

Or, réduire les programmes de base signifie, dans le contexte, diminuer le nombre des types de baccalauréat (cf. au début de l'article : en 1985, « tout le monde sera bachelier »).

Pourtant, il est clair qu'aujourd'hui nous assistons au phénomène inverse : en France, la dernière réforme scolaire (Fouchet) vient d'introduire un nouveau type de baccalauréat : sciences sociales et humaines. Dans une récente session du Grand Conseil vaudois, un député demandait qu'on envisage l'étude puis la création, au niveau du Gymnase, d'une section « sciences écono-

miques». Ces mesures visent, d'une part à récupérer ceux dont l'intelligence n'est tournée ni vers des études classiques, ni scientifiques, ni de langues modernes (encore un type récent), d'autre part à former des gens à un domaine appelé à un grand développement : les sciences humaines.

Dès lors, pourquoi nos auteurs vont-ils en sens contraire ? Simplement, parce qu'ils n'envisagent que la formation des individus qui seront absorbés par la seule production industrielle, dont les exigences futures ont été définies au début de l'article. Et quand on lit la menace si peu voilée : «...faute de quoi on assistera à la révolution permanente des hommes contre l'évolution des choses», force est de définir et de comprendre les trois derniers mots comme les exigences futures de la grande industrie de type capitaliste ; plus que jamais, le travail de l'homme sera considéré comme une marchandise dont le propriétaire pourra user à sa guise : l'acheter, la transformer, la déplacer, s'en débarrasser. Et comme ces exigences vont aller en augmentant jusqu'en 1985, il faut agir vite : produire à un rythme toujours accéléré cette marchandise polyvalente, ni trop, ni trop peu enseignée, que doit être le futur producteur.

Voilà, ni plus, ni moins, ce qu'on exige de l'école. Voilà les impératifs auxquels doivent obéir les programmes scolaires : le bachot pour tous, mais un bachot ravalé au rang de certificat d'études élémentaires.

Nous devons ici souligner avec force la remarque suivante : loin de nous l'idée — chère à la Commission extra-parlementaire de réforme de structure de l'école vaudoise — que tout programme d'enseignement ne doit viser qu'à la formation d'une « personne humaine » (par opposition à quelle autre « personne », d'ailleurs ? !) désincarnée, abstraite, indéfinie. Non : tout élève sera demain un homme inséré dans une réalité économique déterminée ; et de cela aussi, il faut tenir compte.

Mais de là à aliéner le contenu d'un enseignement que nous voulons véritablement humaniste (et qui reste à définir) aux exigences d'une économie aussi immorale que l'économie de type capitaliste (basée sur le seul profit de quelques-uns, qui dispose à son gré de la force de travail des ouvriers, etc), il y a un pas que les enseignants doivent se refuser à franchir.

Nous ne pouvons que rappeler à ce sujet ce que nous écrivions dans notre brochure¹ : « C'est là une caractéristique permanente de l'école en système capitaliste. L'individu étant aliéné aux besoins économiques, la morale tiraillée entre le réalisme (satisfaire aux be-

soins immédiats de l'économie privée) et l'idéalisme qui lui sert d'antidote (former la personne humaine), l'école se voit donc déchirée entre deux devoirs antinomiques sans qu'il soit possible de concilier objectivement les intérêts de l'individu et ceux de l'économie privée ». (pages 13-14).

Dans son très bref commentaire de l'article, notre collègue Rochat admet, comme nous, un certain nombre de critiques que l'on peut adresser à l'enseignement d'aujourd'hui, qu'il soit français ou suisse : sa rentabilité souvent dérisoire, le gaspillage d'énergies qu'il implique, etc. Mais lorsqu'il ajoute : « Que le remède se trouve dans un changement profond des méthodes plutôt que dans un aménagement structurel, j'en suis de plus en plus persuadé », nous ne pouvons qu'exprimer notre désaccord devant cet ordre préférentiel, même formulé avec la plus grande modération. Sans doute, sommes-nous tous d'accord sur un point : à savoir que ces deux notions sont complémentaires. Sans doute, sommes-nous tous d'accord sur un autre point : que le problème capital, le point critique se situe, pour l'enfant, entre 10 et 13 ans, au niveau du cycle d'orientation-observation.

Or — cela a été dit, redit et démontré — si l'on veut éviter toute présélection socio-économique ; si l'on veut atténuer l'avantage ou le handicap du milieu socio-culturel ; si l'on veut suivre réellement l'avis autorisé des psycho-pédagogues unanimes ; si l'on veut, en résumé, donner à chaque enfant son maximum de chances en fonction de ses seules aptitudes, alors il faut exiger un enseignement qui se poursuive en commun pour tous les élèves jusqu'à 13 ans au moins. Et ceci est d'abord et avant tout un problème de structure.

Qu'à la suite (mais à la suite seulement) de ce premier principe, nous mettions en évidence les différences de niveau intellectuel souvent très grandes qui existent chez nos élèves, et que nous débouchions par là sur le problème si important des méthodes, nous sommes parfaitement d'accord. Il n'empêche que si nous voulons absolument exprimer un ordre d'urgence ou de préférence, le problème structural surgit en premier lieu.

Groupe des enseignants du P.O.P. vaudois.

Lausanne, le 6 octobre 1965.

¹ Pour une réforme de structure de l'école vaudoise. (Une étude du groupe des enseignants du P.O.P. vaudois), Lausanne, 1965.

Professeurs pour l'Afrique

Le service « Enseignement à l'étranger » de l'Unesco vient de faire paraître une brochure intitulée *Professeurs pour l'Afrique*.

Ce document, qui est le quatrième de la série, est publié dans le but d'aider les Etats membres africains à recruter à l'étranger des professeurs pour enseigner dans leurs établissements scolaires secondaires ou techniques, leurs écoles normales ou leurs universités.

On y trouve l'annonce d'environ 3575 vacances de postes pour l'année scolaire 1965-1966 ; parmi ces postes, 2285 sont à pourvoir dans l'enseignement secondaire, 352 dans les écoles techniques, 108 dans les écoles normales et 830 dans les universités et autres institutions d'enseignement supérieur.

Les qualifications exigées des candidats, les conditions d'emploi et les langues d'enseignement sont indiquées. On précise également les organismes auxquels il convient de faire parvenir les candidatures qui ne doivent en aucun cas être adressées directement à l'Unesco.

Cette énumération des postes vacants — qui ont été signalés à l'Unesco avant le 1er mai 1965 — est précédée d'une liste des institutions qui, dans chaque pays, s'occupent de postes d'enseignement à l'étranger.

Les personnes désireuses d'occuper l'un de ces postes pendant l'année scolaire 1965-1966 peuvent se procurer *Professeurs pour l'Afrique* à l'adresse suivante : Unesco, Service « Enseignement à l'étranger », place de Fontenoy, Paris 7e, France.

*Les trucs qui réussissent***Le poteau indicateur des points cardinaux**

Dans plusieurs classes, j'ai eu l'occasion de voir, fixés aux parois, quatre petits écriteaux portant un N, un E, un S et un W. Idée sympathique à première vue pour fixer les points cardinaux dans l'esprit des élèves ; mais hélas, idée dangereuse, parce qu'elle fixe l'esprit sur des **points** plutôt que sur des **directions**.

Demandez donc au premier élève de la première colonne de montrer le nord... il montrera le N à la



paroi. Même question au dernier élève de la troisième colonne... il montrera également le N... les directions, on s'en rend compte, sont totalement différentes et c'est faux !

Le remède ? Il n'est pas de moi. Je le trouve dans le manuel « Au Pays genevois » de notre collègue R. Uldry : un poteau indicateur que les élèves peuvent construire : sur un bâton, placer en croix deux planchettes. Y faire figurer les quatre points cardinaux.

L'avantage ? Ce poteau peut être déplacé. Les enfants se rendent compte alors que les points cardinaux sont en réalité des **directions** cardinales, que celles-ci se montrent toujours par rapport à un point de stationnement.

Un perfectionnement : si ledit poteau indicateur est pointu, on le plante dans un champ, mais muni d'un socle, il se posera n'importe où (dans la classe, dans le préau, dans la rue).

Mieux encore : on pourra confectionner un tout petit poteau indicateur pour pouvoir le placer sur une carte posée à plat sur la table. Alors seulement les enfants comprendront que le N n'est pas le milieu du haut de la carte.

J.-J. Dessoulavy.

Joie d'écrire

de Jean Humbert, professeur à Fribourg, aux Editions du Panorama, Bienne. (380 pages).

« Il n'y a que les exemples, c'est-à-dire les grands auteurs, qui puissent donner du style. »

Cette pensée d'Alain mise en exergue résume l'ambition de l'auteur : enseigner la langue par un contact étroit et mille fois répété avec les artistes qui la façonnent.

« C'est au seul contact des stylistes que vous acquerez du style : contact fréquent, intime et étudié, fondé sur une analyse méthodique et approfondie de leur œuvre. J'ai tenté ici d'instituer cette méthode, de montrer et de démontrer la marche à suivre en appelant l'attention sur un nombre limité de phénomènes qu'il lustre un bel éventail d'innombrables et de prestigieuses citations. Méthode valable pour l'enseignement à tous les degrés, et pour l'autodidacte. » (Avant-propos).

L'ouvrage n'est pas une anthologie : c'est un choix de très nombreuses citations savamment groupées en chapitres illustrant chacun un usage particulier, un tour de style, une figure de grammaire systématiquement employée. Citons au hasard :

Concrétisation de l'abstrait :

La *convalescence* babillait à mi-voix dans les lits murmurants, Ed. et J. de Goncourt.

Répétitions légitimes et voulues :

Un jour, sur ses *longs* pieds allait je ne sais où
Le héron au *long* bec emmanché d'un *long* cou.
La Fontaine

L'ellipse :

Je t'aimais inconstant, qu'aurais-je fait fidèle ?
Racine

Le rythme ternaire (particulièrement fréquent chez Flaubert) :

Emma maigrit, ses joues pâlirent, sa figure s'allongea.

L'ouvrage n'est évidemment pas conçu à l'usage direct de nos élèves. Il ne saurait non plus servir tel quel de manuel de rédaction : il y a tant à faire dans nos classes primaires jusqu'à ce degré de raffinement que peu nombreux seront les maîtres qui auront l'occasion d'exercer délibérément tel ou tel tour de plume.

Mais sa lecture est enrichissante : elle ouvre l'œil sur une foule d'aspects charmants, académiques ou saugrenus de la langue, que l'habitude laissait dans l'ombre. Tout enseignant ne pourra qu'en tirer parti, pour sa culture personnelle d'abord, bien entendu, mais aussi et surtout pour étoffer l'enseignement de la plus difficile des disciplines : la composition.

L'enseignement aux USA

En 1963-1964, le total des dépenses pour l'éducation aux Etats-Unis s'est élevé à 33,7 milliards de dollars, soit 5,8 % du revenu national. 2 300 000 élèves ont obtenu un diplôme de fin d'études secondaires, ce qui correspond à plus de 77 % des jeunes de 17 ans.

Informations Unesco.

Communiqué

Le Centre de documentation pédagogique

20, chemin des Plaines, Lausanne

a le plaisir d'annoncer aux membres du corps enseignant :

**JARDINS D'ENFANTS, CLASSES ENFANTINES,
PRIMAIRES, SUPÉRIEURES, CLASSES SPÉCIALES
ET SURTOUT A CEUX S'INTÉRESSANT AUX
MOYENS AUDIO-VISUELS ET INSTALLATIONS
SPÉCIALES**

la création d'une nouvelle organisation, ainsi qu'une nouvelle exposition pour le début de l'année 1966.

**UN AVIS D'OUVERTURE DES NOUVEAUX LOCAUX
AINSI QUE L'ADRESSE DE CES DERNIERS VOUS
SERONT COMMUNIQUÉS PAR L'ENTREMISE DE
CE JOURNAL.**

Pour l'immédiat nous avisons les membres du corps enseignant déjà en contact avec l'organisation que nous continuerons à assurer le service des commandes comme par le passé.

En revanche, par suite du manque de personnel jusqu'à l'entrée en fonctions de notre nouveau collaborateur ainsi que de l'ouverture de nos nouveaux locaux, pour toute nouvelle demande nous nous voyons dans l'obligation de suspendre les envois à l'examen.

Pour toute nouvelle demande de renseignements et de documentation nous vous prions de bien vouloir nous faire part de votre demande par écrit avec : nom, adresse, degré d'enseignement.

Cette période d'attente et de contretemps n'ayant pour but que de mieux vous servir, nous vous prions de bien vouloir excuser cette période transitoire.

Avec nos remerciements
Centre de documentation pédagogique
A. et V. Rochat

La Collection JEAN

Actuellement, le domaine du vivant constitue toujours davantage le point de départ du progrès des connaissances humaines. De la biologie, des mathématiques, de l'électronique même, les sciences de la pensée tirent leur matière en procédant par approches successives. L'homme découvre plus clairement les règles de la « pensée créatrice » qui ouvre elle-même de vastes perspectives touchant à la personnalité humaine et à l'origine de ses pouvoirs créateurs.

Il s'avère que les sciences de la vie et les sciences humaines font actuellement l'objet de découvertes étonnantes d'une grande portée pratique. Pour que ces connaissances soient utiles à l'homme dans son existence quotidienne, celui-ci doit pouvoir s'en informer en toute objectivité, après s'être défait de l'entrave de conceptions traditionnelles périmées sinon dangereuses.

Ces connaissances et ces thèmes de réflexion sont habituellement traités dans des ouvrages que leur difficulté et leur lecture ardue réservent à une minorité d'érudits. Or les livrets de la « Collection JEAN » touchent eux aussi aux grands problèmes de la conduite de la vie et de l'évolution de l'homme ; par leur simplicité, leur concision, leurs courtes mais substantielles études, ils offrent à un large public une abondante matière à réflexion. On ne dira pas que ces brochures donnent des solutions toutes faites, ou qu'ils sont tous de valeur égale ; mais leur lecture conduit à faire travailler son esprit, à secouer la léthargie si prompt à envahir sa pensée, à se poser des questions, quitte à remettre en cause des valeurs que l'on croyait intangibles : c'est une lecture tonique, qui ne laisse personne indifférent.

Les brochures de la « Collection JEAN » (Le Courrier du Livre, Paris) sont réparties en deux séries :

a) la série « Initiation », réservée à la publication des travaux de M. A. Rohrbach, auteur de « La Pensée

vivante » ; il s'agit principalement des prolongements de cet ouvrage consacré aux « règles techniques de la pensée créatrice », prolongements qui offrent à ceux qui veulent utiliser ces règles la possibilité d'un meilleur engagement social, humain, spirituel. Voici les brochures de cette série déjà parues :

« Initiation personnelle et devenir humain ».
« Accomplissement spirituel ».
« Le destin ».
« L'éclatement de l'ésotérisme ».
« Le sentiment ».
« La mystérieuse question du Sphinx : Qui es-tu ? ».
« Les pouvoirs créateurs ».

(Fascicule de 32 pages 13 × 18 sous couverture carte couleur orange, prix Fr. 2.05 plus port.)

b) La série « Perspectives », présentant, dans la même forme simple et concise, des études d'auteurs divers ouvrant des perspectives originales. Indépendamment des connaissances qu'il en tire, le lecteur peut situer son opinion parmi d'autres, exercer son discernement, son libre-arbitre. Voici les brochures déjà parues :

Dr R. Assagioli : « Construire sa vie par la psychosynthèse ».
Charles Rittmeyer : « L'amour évangélique — ou l'art de servir sans s'attacher ».
Denise Launay : « Pensée créatrice et conduite de la vie ».
M. A. Rohrbach : « Amour humain et conception volontaire ».
A paraître sous peu : G. Nizet : « Santé du corps, santé de l'esprit ».

(Fascicules de 48 pages 13 × 18, couverture carte couleur bistre, prix : Fr. 2.35 plus port.)



La Campagne romande des Jeunes contre la faim

Introduction

En 1960, la F.A.O. (Food and Agriculture Organisation of the United Nations) ou, en français, l'O.A.A. (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) mettait sur pied son plan décennal de lutte contre la faim. De son siège, à Rome, elle mobilisait des savants, des techniciens, des hommes d'Etat, des peuples pour une action concertée, intitulée la **Campagne mondiale contre la faim**.

Le plan prévoyait qu'au mitan de cette campagne, l'O.A.A. appellerait les jeunes à se joindre à tous ceux qui avaient pris au sérieux son plan et le mettaient en action. Dès le 1er octobre, la parole est à la jeunesse, à son imagination, à son pouvoir créateur, à sa générosité naturelle, à son enthousiasme, à son sens du partage. Les jeunes du monde entier sont à l'œuvre ou vont se mettre à l'ouvrage. L'enthousiasme est contagieux. Autour de nous, des jeunes de pays qui nous entourent ont déjà lancé leur campagne, ou l'ont même terminée.

C'est l'heure de la Suisse romande.

Prenant au sérieux l'appel de l'O.A.A., les éclaireurs des cantons romands invitent tous les jeunes de la Suisse romande à se joindre à eux pour que la campagne contre la faim soit le fait non pas d'une seule organisation de jeunesse, mais l'affaire de toute la jeunesse romande, de la Pointe à la Bise au fin sommet du Moléson, du Glacier du Rhône au Creux du Van, des Enfers dans les Franches-Montagnes, au Grand Paradis dans le val d'Ille. Tous les jeunes romands doivent relever le défi, car la Suisse, pays nanti de tous les biens, n'a, en 1964, donné que Fr. 2,43 par personne pour la lutte contre la faim, là où la Norvège a versé Fr. 5.— et les Pays-Bas Fr. 10.—.

CARACTÈRE DE LA CAMPAGNE

Elle ne double aucune des actions entreprises par des organismes ou des institutions existants. Elle ne concurrence aucune d'entre elles. En revanche, elle collabore avec elles en leur apportant une contribution originale.

S'inspirant du principe, maintenant éprouvé, que l'aide la plus efficace n'est ni l'argent ni l'instruction de moniteurs en dehors de leur pays d'origine, les éclaireurs proposent à leurs camarades de tous les cantons romands des réalisations pratiques. Si les éclaireurs organisent cette campagne, ils ne veulent en aucun cas s'en arroger, sous quelle forme que ce soit, le mérite et l'exclusivité. Ils ont trouvé auprès du Faisceau cadet romand des Unions cadettes une compréhension active, une sympathie agissante. Dès lors, c'est ensemble, dans la mesure où le programme d'activité de l'hiver 1965-1966 des Cadets, déjà dressé, le permettra, que ces deux mouvements de jeunes travailleront avec tous les autres jeunes à la réussite de cette campagne.

Son originalité consiste en divers moyens mis en œuvre. Le premier est la participation effective des jeunes. Dans un premier temps, les jeunes qui sont d'accord de prendre part à la campagne contre la faim doivent gagner dix francs chacun. Dix francs et cinquante

centimes même. Pourquoi ces cinquante centimes ? uniquement pour alimenter le fond des dépenses indispensables à la gestion administrative de la campagne.

Ces deux écus, les jeunes les gagneront en travaillant : lavage de voitures, vente de vieux papiers, de vieux chiffons, nettoyage de vitres, curage d'un ruisseau pour une commune, marché aux puces, petits ouvrages utiles, etc. Ce ne sont là que quelques propositions. Les idées ne manquent pas. Les plus petits peuvent faire de menus ouvrages, en organiser la vente (calendriers coloriés, pelotes, cache-pot, sait-on encore ce que peut sortir de l'imagination d'une tête enfantine, heureusement inspirée par une institutrice ?) Les grands peuvent faire des ouvrages plus importants, telle que la construction de caisses pour la campagne.

LES RÉSEAUX

Tous ces dix francs individuels réunis doivent aboutir à l'achat d'outils. Tous les outils, d'un genre déterminé, forment une caisse dont l'usage est, lui aussi, déterminé. Il y aura des caisses d'outillage agricole, sanitaire, de menuiserie, de mécanique.

Le prix d'une caisse varie de Fr. 500.— à Fr. 800.— et plus. Il y a donc lieu de constituer des réseaux, pour réunir les dix francs nécessaires à faire la somme d'une caisse. Ces réseaux peuvent être locaux, ou régionaux. Ils peuvent également être des réseaux de classes, d'étage d'une école, d'un groupe d'éclaireurs ou d'un groupe de cadets, des deux ensemble, de tous les enfants d'un village, d'une paroisse, d'une vallée, d'un quartier.

Le secrétariat central de la Campagne romande des Jeunes contre la faim, 3, rue de Bourg, 1000 Lausanne (téléphone (021) 22 66 70, CCP 10-3326) reçoit toutes les offres, les classe, les met par catégorie.

C'est auprès de ce secrétariat central qu'il convient de s'adresser pour savoir quels sont les besoins les plus urgents, afin qu'un réseau ne se lance pas dans un genre de caisse où il y a déjà abondance, voire surabondance.

Le secrétariat a pris langue avec le Département missionnaire romand, avec les Gais vagabonds d'outre-mer, avec l'œuvre des Unions chrétiennes de jeunes gens au Congo, avec Caritas, avec l'Aide technique suisse, avec l'aide aux pays extra-européens, par exemple, pour savoir quels sont les besoins en matériel. Cette manière de faire évite tout double emploi, toute concurrence, tout gaspillage.

La Campagne romande des Jeunes contre la faim commence maintenant. A Noël, elle doit être en mesure de dire combien de réseaux sont constitués. A Pâques, la campagne sera terminée et les caisses quitteront notre pays pour leur destination au-delà des mers.

A partir du mois de janvier, de semaine en semaine, puis de jour en jour, le secrétariat tiendra le « thermomètre » ou « l'altimètre » si la hauteur des caisses posées les unes sur les autres prend des altitudes inattendues, et en publiera les résultats. Chaque caisse, outre les outils, pourra contenir des lettres, des messages d'amitié, afin que par cette campagne un réseau de sympathies, de contacts soit établi.

La réception des caisses sera contrôlée par les organismes avec lesquels le secrétariat central est entré en relation.

Il faut que cette campagne soit vraiment le geste d'amitié active de tous les jeunes des cantons romands.

Le secrétariat central est en mesure de procurer une vaste documentation, des affiches, des dépliants.

Aperçoit-il l'enfant à temps ?

Qu'entend-on par vision périphérique ou vision sphérique ?

Expérience : Aligner des élèves à 4 mètres environ de l'écoulier A, qui regarde droit devant lui. Les élèves bougent l'un après l'autre. Lesquels des élèves A aperçoit-il distinctement ? Rapporter l'angle de vision sur le sol.

Qu'est-ce que la vision en profondeur ou vision stéréoscopique ?

Expérience : Les élèves tendent horizontalement un bras, en dirigeant le pouce verticalement vers le haut. Atteindre avec l'index de l'autre main le pouce dressé, ce qui n'est vraiment pas un tour de force. Mais ce qui est intéressant, c'est que l'on ne peut plus faire se rencontrer tout à fait sûrement le pouce et l'index aussitôt que l'on ferme un œil.

« Déjà avec une teneur en alcool de 0,3 ‰, on a constaté une diminution notable de la vision stéréoscopique (= vision en profondeur), celle qui permet de reconnaître le genre et la forme des objets qui apparaissent dans le lointain. Avec une teneur d'alcool de 0,8 ‰ il faut s'attendre toujours à des troubles graves des muscles de l'œil qui affaiblissent la vision sphérique (= vision périphérique). Celle-ci est particulièrement importante pour le conducteur parce qu'elle lui donne, des objets et des faits qui échappent directement à la vue, une idée qui est tout de même suffisante pour que son attention soit attirée sur eux et qu'il puisse se rendre compte exactement de la situation en dirigeant le regard sur eux-ci. »

Tiré de « Les dangers de la motocyclette », No 25 des « Cahiers suisses de la sécurité du travail », édités par la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents, page 12.

La sensibilité aux couleurs (vêtement rouge de l'enfant) est également affaiblie par de faibles doses d'alcool déjà.

Dans la brochure « Orientation destinée aux équipages concernant le maintien des capacités physiques et psychiques », rédigée par la Commission d'experts-médecins d'aviation et l'Institut de médecine d'aviation du Service de l'aviation et de la défense contre avions du Département militaire fédéral, il est dit :

« De plus, l'alcool agit sur les organes des sens. Le champ visuel est rapidement diminué et la discrimination des couleurs rendue difficile. Une simple bouteille de bière suffit pour abaisser la sensibilité envers la couleur rouge. »

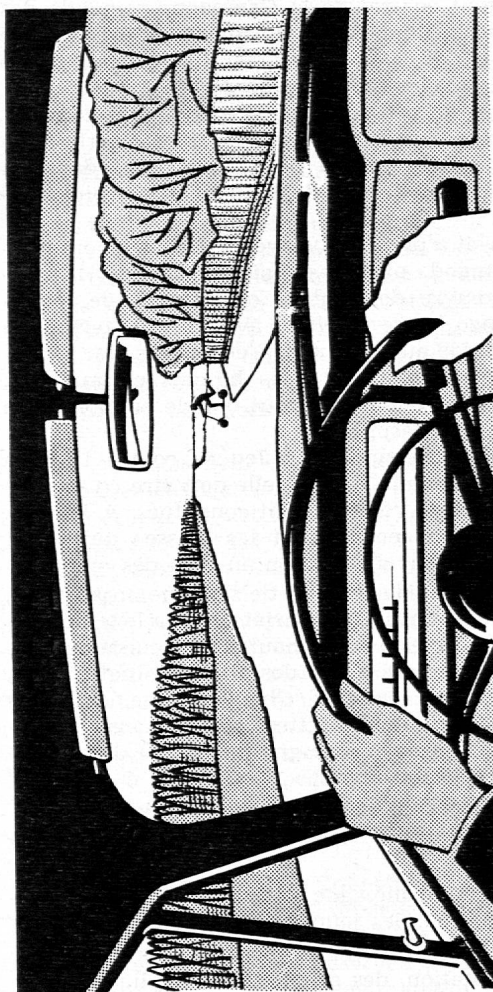
L'audition devient moins bonne.

Le sens du toucher est régulièrement émoussé, la sensibilité à la chaleur diminue. »

Tiré de « L'alcool et la sécurité du travail », No 50 des Cahiers suisses de la sécurité du travail, édités par la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents :

« On a recueilli toujours plus de résultats probants concernant l'effet de petites quantités d'alcool (taux d'alcool dans le sang au-dessous de 1 ‰) sur les multiples fonctions de l'œil. Des troubles de ce genre ne s'avèrent pas seulement dangereux dans la circulation routière moderne, ils peuvent également être la cause d'accidents de travail. »

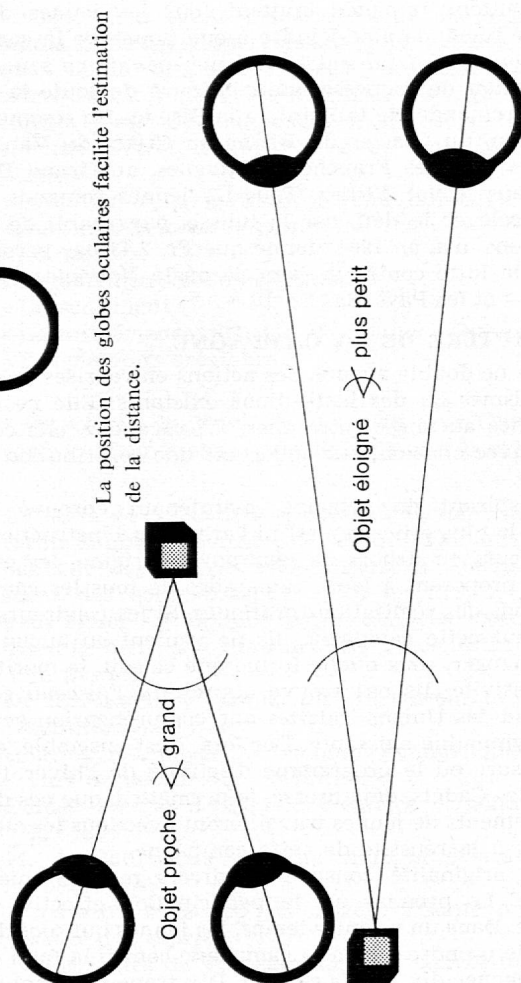
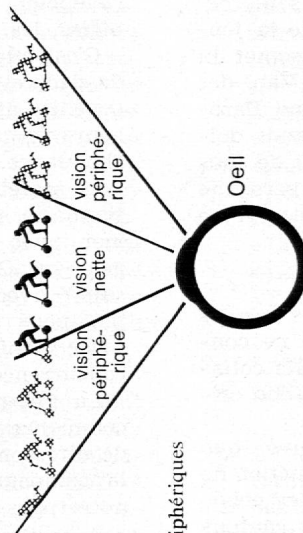
Jeunesse saine, feuille 2.



Aperçoit-il l'enfant

à temps ?

Cela dépend des capacités visuelles périphériques et en profondeur du conducteur.



DE PETITES DOSES D'ALCOOL DÉJÀ ENTRAÎNENT CES DEUX FACULTÉS !

PANO d'une incroyable simplicité !



Visibilité complète de l'image

Dispositif esthétique de suspension pour photos, images diverses, tableaux, dessins, matériel d'enseignement, cahiers, brochures, etc. (jusqu'à 4 mm. d'épaisseur.) Pas de détérioration de la paroi, aucun endommagement des modèles par les punaises, la colle ou autres moyens de fixation.

L'image est entièrement visible.

Emploi très simple : il suffit de glisser le modèle sous le listeau transparent.

Enlèvement immédiat par simple traction.

L'idéal lorsqu'il faut fréquemment changer le modèle.

Baguette à pince

	Prix	
jusqu'à 10 m.	Fr. 12.—	le mètre
à partir de 10 m.	Fr. 11.25	le mètre
à partir de 50 m.	Fr. 10.50	le mètre

Centre de documentation pédagogique

Diffusion de matériel scolaire

Ch. des Plaines 20 ● Tél. (021) 26 70 67 ● Lausanne

Vacances de Noël

Voyage organisé à l'intention des membres du corps enseignant — famille et amis inclus

Egypte

du 26 décembre au 9 janvier

COINTRIN - LE CAIRE et retour : en Comet.

Le Caire : Musée égyptien, la Citadelle, Mosquées et Bazars. — Memphis, Sakkara, Pyramides. — Ismaïlia - Suez - Mer Rouge par la Route du Désert. — Louxor, Karnak, Vallée des Rois, Thèbes. — Assouan, par Edfu et Kom Ombo : barrage ; excursion en barque sur le Nil ; Îles Eléphantine et Botanique, avec son merveilleux jardin Kitchener.

Excursions facultatives : Alexandrie et El Alamein — 3 jours — ; oasis de Faiyum — 1 jour.

Eventuellement Abou Simbel : selon l'état des travaux.

Prix : Fr. 1550.— (Fr. 1480.— pour les membres de l'Association : « Voyages d'étude du corps enseignant romand »).

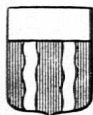
Nombre de participants : minimum 20, maximum 30.

Inscriptions : jusqu'au 20 novembre, au plus tard, le nombre des participants devant être annoncé 1 mois à l'avance.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Voyages A. Borel, Charmilles 9, 1008 Prilly, tél. (021) 25 96 07

Roger Gfeller, guide du voyage, Batelière 12, 1000 Lausanne, tél. (021) 26 53 38.



Commune de Renens (VD)

Municipalité

Annonce de place vacante

Fonction :

Directeur des écoles primaires

Titre exigé : brevet de maître de classe supérieure ou titre jugé équivalent et avoir enseigné avec succès dans le canton pendant dix ans au moins.

Traitement de maître de classe supérieure, augmenté d'indemnités spéciales selon cahier des charges qui peut être consulté au Greffe municipal de Renens.

Pour le surplus, les candidats sont priés de consulter l'avis de concours du Département de l'instruction publique et des cultes, service de l'enseignement primaire, dans la « Feuille des avis officiels du Canton de Vaud » des 26 et 29 octobre 1965.

1020 Renens/VD, le 21 octobre 1965.

La Municipalité.

La colle universelle à bricoler

La colle en flacon vertical, donc sans risque d'écoulement

colle le papier, le carton, le bois, le cuir, les tissus, le liège, le feutre; colle en outre le verre, le cuir artificiel, les matières mousse, feuilles de métal, etc. sur des matériaux poreux.

Grand flacon: Fr. 4.80 / 20 points Silva
Flacon d'atelier: Fr. 2.95 / 10 points Silva
Flacon de ménage: Fr. 1.95 / 6 points Silva



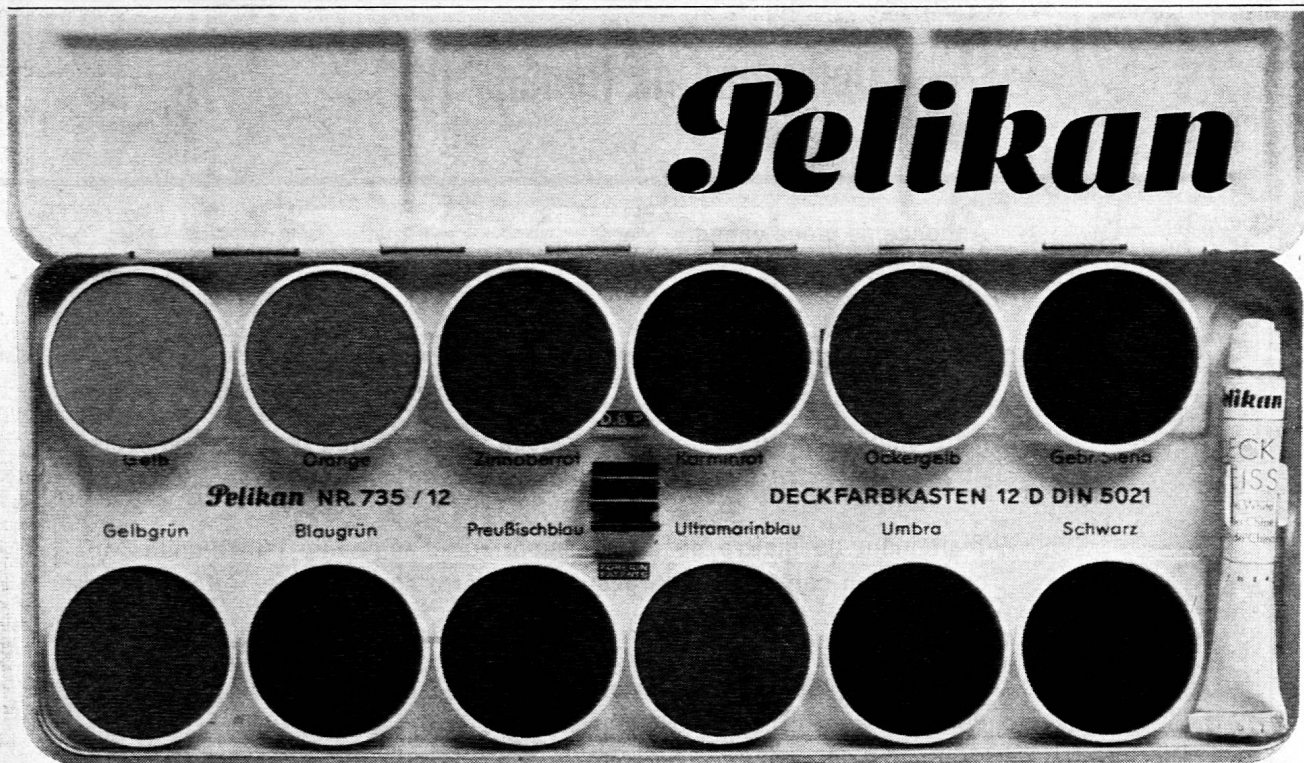
Ernst Ingold + Co

3360 Herzogenbuchsee

Tél. (063) 5 31 01

Matériel scolaire en tout genre.

Pelikan



6 Bibliothèque
Nationale Suisse
3000 BERN E

J.A.

Montreux 1

- couleurs lumineuses, bien couvrantes
- godets pratiques, facilement échangeables
- coins arrondis, bords protégés
- godets ronds – ménagent le pinceau

avec 6 couleurs Fr. 5.70
avec 12 couleurs Fr. 8.80

Pelikan a plus de 120 ans d'expérience dans la fabrication de couleurs